Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

La gendarmerie renforce sa présence autour du Mont Ventoux



Le jeudi 25 juillet dans la soirée, une opération visant les véhicules deux-roues a été menée par la gendarmerie nationale aux abords du Mont Ventoux afin de prévenir et réprimer les comportements dangereux, les accidents étant en forte hausse autour du Géant de Provence.

Depuis le début de l'année, sept blessés dont six graves ont été déplorés et trois personnes sont décédées, à cause d'accidents de la route près du Mont Ventoux. Ce sont trois blessés graves et deux décès de plus qu'en 2023. Ces accidents impliquent le plus souvent des cyclistes, mais aussi des regroupements de motards ou de voitures sportives « qui s'adonnent à des conduites dangereuses et illicites », selon la préfecture de Vaucluse.

Cette hausse de l'accidentalité appelle au renforcement de la mobilisation de la gendarmerie nationale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

dans le secteur. De multiples opérations qui visent à dissuader et réprimer les comportements dangereux sont à venir. Des contrôles sont également opérés régulièrement sur les versants nord et sud du Mont Ventoux.

Le 25 juillet, la communauté de brigades de Mormoiron, la brigade motorisée d'Orange, deux véhicules rapides d'intervention ainsi que la police municipale ont participé à une opération de ce type, en présence d'Alain Constant, maire de Bédoin. Au cours de cette opération, qui visait notamment les deux-roues, les forces de l'ordre ont constaté plusieurs effractions, telles que :

- un franchissement d'une ligne continue ;
- un usage d'un téléphone tenu en main ;
- une conduite sans ceinture de sécurité ;
- une absence de port de gants ;
- deux conduites sans permis de conduire ;
- un excès de vitesse inférieur à 20 km/h (15 km/h).

Comment sont protégés les espaces naturels lors de leur fréquentation estivale ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



HOCQUEL A - VPA

Depuis le 15 juillet et jusqu'au 1er septembre, l'Office français de la biodiversité (OFB), en collaboration avec la Gendarmerie, prévient et contrôle les éventuelles atteintes à l'eau et à la nature dans les espaces naturels du Vaucluse.

Sans effort de préservation de la biodiversité, la fréquentation des espaces naturels menace la faune et la flore en portant atteinte à l'habitat des espèces et en abîmant des écosystèmes parfois fragiles. Une affluence incontrôlée dégrade également les paysages et peut générer des conflits d'usage entre les différents acteurs du territoire.

Afin de contrer ces atteintes à l'environnement,
l'Office français de la biodiversité a lancé une campagne de sensibilisation à échelle nationale. Celle-ci vise à prévenir la survenance de dégradations en enseignant les bonnes pratiques aux usagers de la nature et en alertant sur les comportements à risque.

Dans ce cadre, l'OFB, l'ONF (Office national des forêts) et la gendarmerie de Vaucluse,
sous l'autorité du préfet, participent à des contrôles conjoints sur l'ensemble du département. Leurs patrouilles se déploient dans les différentes réserves biologiques du territoire, du Mont Ventoux au Petit

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Luberon. Le dispositif s'étend aussi au-delà des zones protégées afin de s'adapter à l'affluence et à l'évolution des risques. Par exemple, les bords de Durance font partie des espaces surveillés. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale pour les aires protégées 2030 (SNAP) et de la stratégie nationale de contrôle en matière de police de l'eau et de la nature de janvier 2024.
MMH



Montmirail Copyright Hocquel A -VPA

(Vidéo) Les gendarmes de Pertuis sauvent

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

des sangliers de la noyade



Récemment, les gendarmes de Pertuis ont dû intervenir à Bonnieux suite à l'appel d'un riverain concernant trois sangliers qui étaient coincés et qui allaient possiblement se noyer. Ainsi, le garde champêtre et les gendarmes se sont déplacés sur les lieux.

Après plusieurs tentatives pour faire remonter les trois animaux sur la terre ferme en les faisant passer par une planche, en vain, les gendarmes ont dû employer un lasso de capture de chien. Les gendarmes ont finalement réussi à sortir les sangliers un à un, qui ont tout de suite pris la fuite.

©Compagnie de gendarmerie départementale de Pertuis

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

La gendarmerie de Bollène recherche les victimes d'une escroquerie



Suite aux interpellations de plusieurs ressortissants irlandais abordant les automobilistes, la gendarmerie nationale de Vaucluse alerte sur une série d'escroquerie et lance un appel à témoin.

Les gendarmes de Bollène viennent de procéder aux interpellations de plusieurs ressortissants irlandais suspectés de commettre des escroqueries dans la région, voire sur le territoire national.

Les escrocs opèrent de manière à ce que des automobilistes (aire de repos, sorties d'autoroute, bord de route) leur viennent en aide en faisant croire à une panne d'essence ou un autre mobile… Ces derniers indiquent alors ne plus avoir d'argent liquide pour se rendre chez eux en Irlande.

« Ils demandent alors à leur victime de retirer une forte somme d'argent et en remboursement ils procèdent à un virement bancaire, explique la gendarmerie de Vaucluse. Ce virement est fait devant la victime mais avec une application fictive. Ensuite, les protagonistes suivent la victime au distributeur de billets et se font remettre la somme. Mais plusieurs heures, voire quelques jours plus tard, la victime s'aperçoit que le virement n'a jamais été réalisé et comprend qu'elle a été victime d'une escroquerie… »

La gendarmerie nationale lance donc un appel à témoins pour retrouver les témoins et les victimes de l'escroquerie ou de sa tentative, en vue de compléter les investigations utiles pour confondre les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

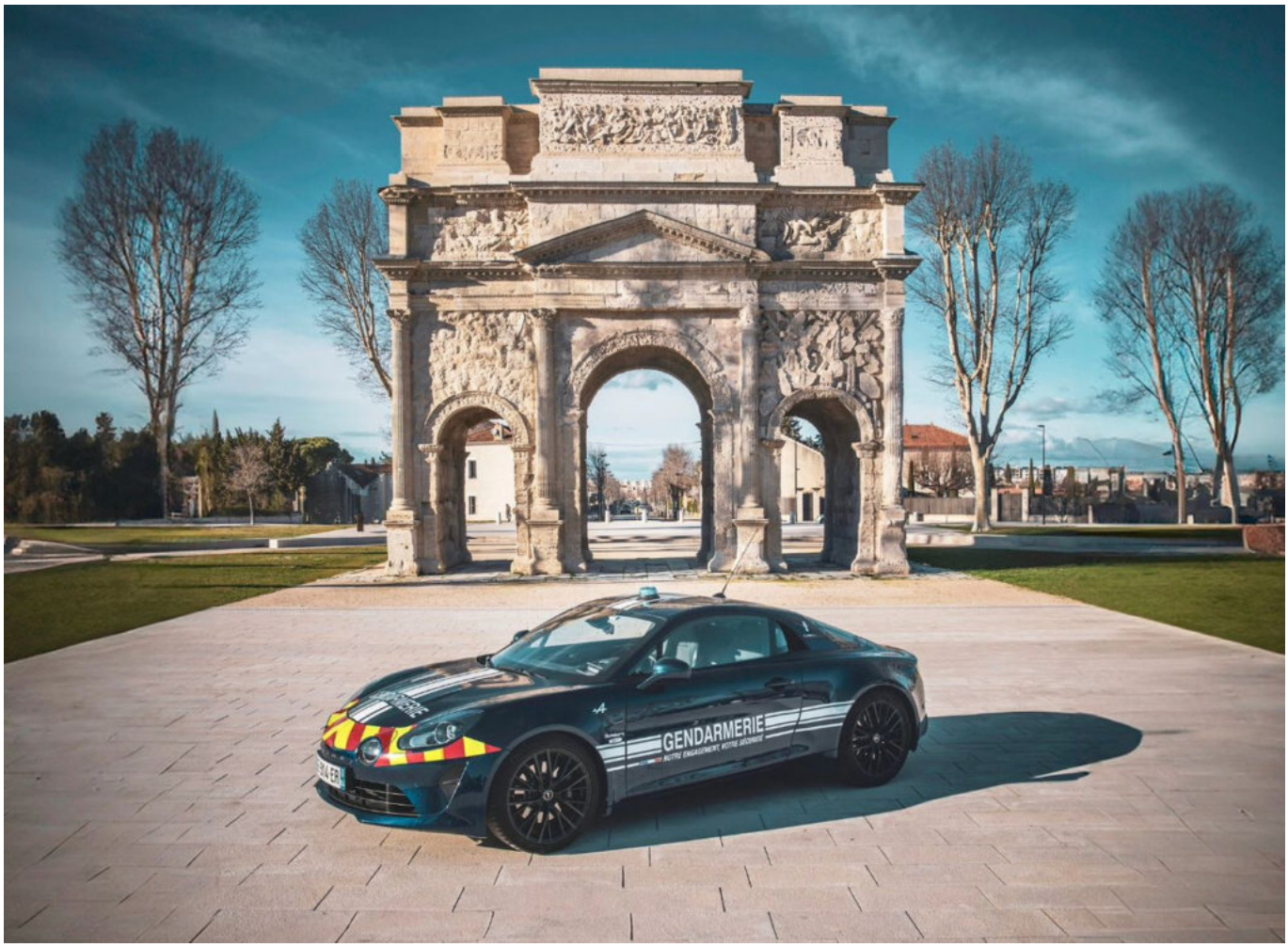
Ecrit par le 2 novembre 2026

auteurs…

Brigade de gendarmerie de Bollène : 04 90 30 10 28

Rosalie Ricard-stagiaire

Orange : les gendarmes de Vaucluse accueillent le public le temps d'une journée



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

La Gendarmerie de Vaucluse organise une journée portes ouvertes ce samedi 25 mai à l'escadron de gendarmerie mobile d'Orange. Au programme : présentation des métiers, du matériel et du personnel, des démonstrations, mais aussi des conférences.

Ce samedi 25 mai, la Gendarmerie de Vaucluse vous donne rendez-vous à Orange pour une journée portes ouvertes. L'occasion de se renseigner sur les différents métiers de la gendarmerie, mais aussi d'assister à des démonstrations. La journée sera également rythmée par des conférences sur divers sujets qui aborderont la sécurité.

Sur place, il y aura des foodtrucks pour se restaurer, et des stands pour en apprendre plus sur les scènes de crime, le véhicule blindé de la gendarmerie mobile, la brigade nautique, la Gendarmerie de l'air, ainsi que la section aérienne de la gendarmerie.



©Gendarmerie de Vaucluse

Le programme des démonstrations

• **10h30 :** interception de véhicule par l'antenne du Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (AGIGN)
• **11h :** franchissement opérationnel par le Peloton spécialisé de protection de la Gendarmerie (PSPG)
• **11h30 :** recherche de stupéfiants par l'équipe cynophile

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

- **12h :** drone par la Gendarmerie de l'Air
- **12h30 :** interpellation par DSIA et équipe cynophile
- **13h :** prise d'otages par l'AGIGN
- **13h30 :** franchissement opérationnel par le PSPG
- **14h :** interception de véhicule par l'AGIGN
- **14h30 :** recherche de stupéfiants par l'équipe cynophile
- **15h :** focus sur la brigade équestre et la brigade nautique
- **15h30 :** drone par la Gendarmerie de l'Air
- **16h :** Interpellation par DSIA et équipe cynophile
- **16h30 :** attaque de convoi et extraction de VIP par l'AGIGN



©Gendarmerie de Vaucluse

Le programme des conférences

- **11h15 :** 'Violences scolaires et harcellement, un nouveau fléau ?'
- **11h45 :** 'Vidéoprotection : qu'est-ce que c'est ?'
- **12h15 :** 'Hameçonnage, piratage, rançonlogiciel, quesaquo ?'
- **12h45 :** 'Les addictions qui touchent les adolescents'
- **13h15 :** 'Cambriolage : comment l'éviter ?'
- **14h15 :** 'Violences sculaires et harcellement, un nouveau fléau ?'
- **14h45 :** 'Hameçonnage, piratage, rançonlogiciel, quesaquo ?'
- **15h15 :** 'Vidéoprotection, qu'est-ce que c'est ?'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

• **15h45 :** ‘Les addictions qui touchent les adolescents’
• **16h15 :** ‘Cambriolage : comment l’éviter ?’

Samedi 25 mai. De 10h à 17h. Entrée libre. Escadron Gendarmerie Mobile d’Orange. 554 Avenue Charles de Gaulle. Orange.

Théâtre de l’Oulle, l’exceptionnelle ‘Elle ne m’a rien dit’



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Théâtre de L'Oulle un soir de première à Avignon. Il fait bon et doux. Nous sommes accueillis par Laurent Rochut, le maître des lieux, directeur de la Factory et Denis Sublet, le très dynamique et souriant attaché de presse. Il a pressé tous les journalistes de venir ce soir et fait carton plein. Nous allons assister à une représentation de 'Elle ne m'a rien dit', à propos de l'histoire vraie de Ahlam et Hager Sehili.



Séphora Haymann interprétant Hager Sehili et sa soeur Ahlam jouée par Lisa Hours DR MMH

Sur la scène figurent un modeste appartement aux parois tendues d'un tissu transparent et devant celui-ci, un fauteuil roulant. Deux petites filles, la cadette Ahlam dans les bras de l'ainée, Hager, se racontent des histoires et se plaisent à imaginer leur avenir à apprendre tout du monde. Le temps passe. Même si Ahlam n'a jamais pu marcher, elle est désormais une jeune femme indépendante et heureuse qui exerce le métier de contrôleuse de gestion à Strasbourg.

Elle va rencontrer,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

par l'entremise d'une lointaine amie, un jeune homme ingénieur en informatique, qui vient d'un petit village du Maghreb. Il lui fait assidument la cour. Seul hic, il est en situation irrégulière et leur amour, s'il devient officiel, pourrait bien les sauver d'une séparation devenue désormais inenvisageable. Bientôt Ahlam met au monde leur petit garçon.

En réalité ?
Ahlam Sehili mourra samedi 17 avril 2010 à 14h52 sous les coups de son conjoint avant que celui-ci ne se défenestre, laissant leur nouveau-né au creux de leur lit. Lorsque les amis et les voisins rentreront dans l'appartement, c'est dans un champ de bataille maculé de sang qu'ils trouvent le corps torturé et sans vie d'Ahlam.

Avant cela ?
La personnalité hors norme d'une femme Hager Sehili, la grande sœur d'Ahlam, qui fait trembler ciel et terre afin qu'aucune femme, jamais, ne meurt plus sous la torture et la violence des coups de son conjoint.

Faute lourde
Mais le sujet principal de la pièce est peut-être ailleurs : dans le traitement humain, psychologique et administratif de ces affaires par la Justice et la Police. Car, depuis la mort de sa petite sœur, Hager milite pour la prise en compte de ces femmes abimées par les brimades à répétitions qui n'arrivent pas à se sauver d'une mort trop souvent programmée. Elle veut que, comme en Espagne, les conjoints violents soient immédiatement frappés par une ordonnance de protection et une interdiction judiciaire d'entrer en contact, seule véritable solution pour rester en vie, ce que confirment très clairement les statistiques hispaniques.

L'enquête
Après l'effroi et la sidération, -car Ahlam n'a jamais rien dit de ce qu'elle vivait à sa grande sœur-, Hager a enquêté sur la mort de sa cadette et est tombée sur l'inconcevable : la veille de sa mort, sa sœur s'était rendue au commissariat pour demander une ordonnance d'éloignement de son conjoint de son domicile mais le policier de service n'a pas répondu à sa requête et n'a pas pris en compte sa plainte.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Corine Juresco interprétant la mère de Ahlam et sa fille jouée par Lissa Hours DR MMH

Défaut de Justice

«Également Hager Sehili est la seule femme, à ce jour, à avoir fait condamner l'Etat pour 'Dysfonctionnement du service public de la Justice' et pour 'faute lourde'. Le jugement a été rendu 11 ans après les faits. C'était le 17 mars 2021 mais ça ne se sait toujours pas,» souligne Hakim Djaziri.
(Ndlr : En France, les femmes victimes de violence peuvent s'adresser au numéro d'urgence 3919 et au bureau des Vif (Violences intrafamiliales) dont une cellule existe à la gendarmerie intramuros d'Avignon. Des partenariats existent également avec des bailleurs sociaux tels que Grand Delta Habitat pour des relogements d'urgence en meublés.)

Comment tout a commencé ?

Par une rencontre. Hager Sehili a conté la tragique histoire de sa sœur à Hakim Djaziri, l'auteur de cette pièce lui-même algérien et kabyle. Il explique que dans sa culture la femme tient une place centrale et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

respectée. Il écrira cette pièce après avoir entendu et enregistré Hager Sehili plus de 20 heures. Pourquoi ? « Pour toutes celles qui subissent et ne parlent pas. Pour qu'il y ait mobilisation urgence et vitale,» martèle l'auteur, metteur en scène et comédien.

Des pistes ?

«Ma cible principale ? Ce sont les jeunes, reprend Hakim Djaziri. Ils sont les bâtisseurs de la société. Mon rôle ? Informer, prévenir, faire en sorte que les collégiens et lycéens puissent changer leur façon de percevoir l'autre parce que nous sommes sur le principe d'inégalité, comme le harcèlement à l'école. On introduit cette question : Qu'est-ce qu'un monde juste, un monde égalitaire ? On veut être impactant en travaillant ainsi en Zone Rep (Réseau d'éducation prioritaire), nous avons pu vraiment changer le regard de ces jeunes avec lesquels nous avons travaillé toute l'année, au gré de plus de 25 ateliers. Lorsque nous sommes revenus un an après, ils avaient mis en place 'La semaine de la douceur'.»



Séphora Haymann, dans le rôle de Hager Sehili et Antoine Formica interprétant le juge des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

tutelles DR MMH

Le constat, les chiffres ?
«En France, tous les 2,5 jours une femme meurt sous les coups de son conjoint ou de son ex, précise Hakin Djaziri. Ce qui n'est pas comptabilisé ? Les femmes qui meurent poussées au suicide et celles qui décèdent sous les coups d'un proche, autre que son conjoint. Nous sommes confrontés à une situation dramatique depuis 30 ans, depuis qu'on compte les mortes. Elles sont entre 120 et 150 par an et cela est la funeste conséquence du manque d'égalité homme femme. Près de 200 000 agressions par an toutes confondues sont ainsi comptabilisées : violences administratives, financières, psychologiques, conjugales…»

Mon avis ?
Cette pièce est un bijou d'écriture. La chorégraphie, la gestuelle de la danse en fauteuil roulant, la musique, la mise en scène et la mise en lumière s'imbriquent comme dans un puzzle avec tant d'harmonie, de poésie, oui, oui, vous avez bien lu, que l'on perçoit à peine, ce mouvement d'horlogerie suisse qui en fait une pièce maîtrisée, rythmée, foisonnante. La tension s'installe, monte, s'affaiblit, reprend comme les soubresauts de la vie. Les comédiens jouent avec talent, humilité, s'effaçant devant une réalité crédible, tous offrant une grande justesse. Parce qu'elle est profonde et de grande qualité, cette pièce connaîtra assurément un vif succès.

Grâce à eux
'Elle ne m'a rien dit'. C'est la première phrase qu'a prononcé Hager Sehili lorsqu'elle a rencontré Hakim Djaziri. D'après une histoire vraie de Hager et Ahlam Sehili. Texte et mise en scène de Hakim Djaziri. Assistante mise en scène Marie Collucci. Les comédiens : Séphora Haymann, Lisa Hours, Corinne Juresco, Antoine Formica et Hakim Djaziri. Chorégraphie de Cathy Pollini, scénographie de Ghil Meynard, Création lumière de Lila Meynard, Création sonore de Mehdi Bourayou et costumes d'Aurore Lanne.

Les infos pratiques
'Elle ne m'a rien dit'. Du 29 juin au 21 juillet 2024. Du Lundi au dimanche inclus à 22h30. A la Factory-Théâtre de l'Oulle. 19, Place Crillon. Relâche les mardis. A partir de 13 ans. Durée du spectacle 1h30. De 15 à 22€. Production Le point Zéro. Réservation 09 74 74 64 90 www.la-factory.org et www.theatredeloulle.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



De gauche à droite, Hakim Djaziri interprétant le conjoint violent, Lisa Hours pour Ahlam Sehili, Séphora Haymann pour Hager Sehili, Corinne Juresco dans le rôle de Fatimi la mère, la directrice de la sûreté du Bas-Rhin et la doyenne des juges d'instruction et Antoine Formica dans les rôles de l'adolescent, le policier, Stéphane, Gilles, le juge des tutelles, le maire et le greffier. DR MMH

Refus d'obtempérer : le Vaucluse juste

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

derrière la Seine-Saint-Denis





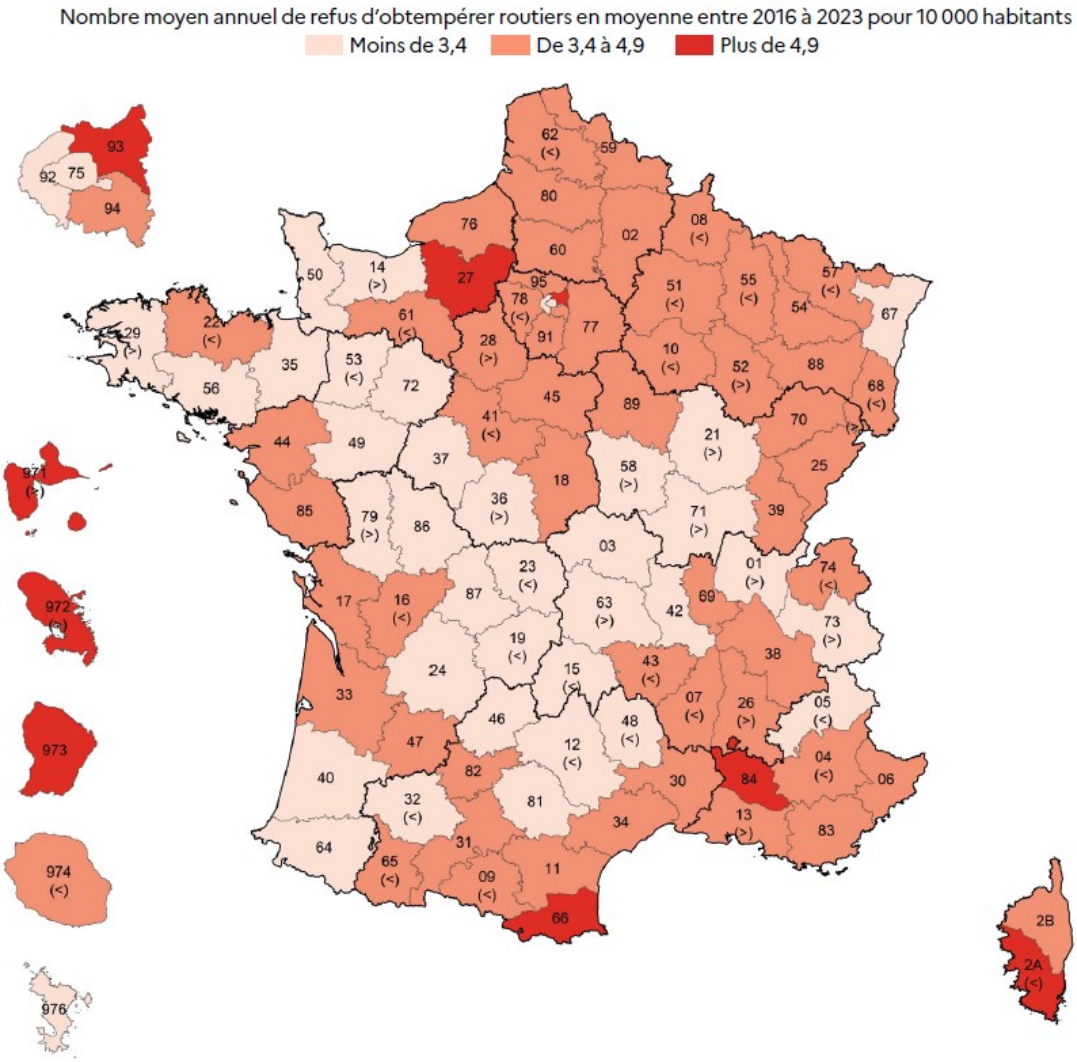
Alors qu'un policier a été blessé ce week-end après un refus d'obtempérer à Avignon et que la reconstitution des faits ayant abouti à la mort du jeune Nahel le 27 juin 2023 vient d'être organisée à Nanterre, tenter d'échapper à un contrôle semble être devenu un 'sport national' en Vaucluse. C'est ce qui ressort en tout cas d'une étude du service statistique ministériel de la sécurité intérieure.

Avec un taux de 6,05 refus d'obtempérer pour 10 000 habitants, le Vaucluse affiche le 2e taux le plus élevé de France métropolitaine derrière la Seine-Saint-Denis (6,4). Dans ce classement établi par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) dans le cadre d'une étude sur les refus d'obtempérer routiers enregistrés par les services de police et de gendarmerie sur la période 2016-2023, les autres départements les plus concernés sont les Pyrénées-Orientales, l'Eure (5,3), la Corse-du-Sud (5) et les Bouches-du-Rhône (4,92). Un 'palmarès' où les départements d'outre-mer se distinguent également avec la Martinique (7,4), la Guadeloupe (7,2) et la Guyane (5,9) alors que la moyenne nationale s'élève à 3,83 pour 10 000 habitants.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Densité des refus d'obtempérer routiers pour 10 000 habitants (2016-2023)



Cliquer sur l'image pour l'agrandir. ©Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)

340 refus d'obtempérer par an

Le Vaucluse comptabilise ainsi 340 refus d'obtempérer en moyenne par an sur la période 2013-2023. De quoi afficher le plus important taux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur devant les Bouches-du-Rhône (4,92), le Var (4,24), les Alpes-Maritimes (3,87), les Alpes-de-Haute-Provence (3,81) et les Hautes-Alpes (2,54).

Chez nos voisins du grand Sud, la Drôme (4,79), le Gard (4,36), l'Hérault (4,45) affichent des niveaux largement supérieurs à la moyenne hexagonale. Seul le département de l'Ardèche (3,69) descend sous ce seuil (voir tableau ci-dessous).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Nombre de refus d'obtempérer routiers									
Département	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Taux pour 10 000 hab.
Alpes-de-Haute-Provence	46	46	56	85	83	77	58	52	3,81
Hautes-Alpes	29	27	41	30	48	33	33	45	2,54
Alpes-Maritimes	434	437	402	448	477	410	384	393	3,87
Ardèche	84	104	93	140	134	159	128	129	3,69
Bouches-du-rhône	996	1042	1098	981	1014	1019	1024	860	4,92
Drôme	206	230	259	243	276	267	237	258	4,79
Gard	267	301	318	286	388	376	339	340	4,36
Hérault	458	526	528	519	591	575	528	457	4,45
Var	393	471	505	474	457	510	460	392	4,24
Vaucluse	**318**	**305**	**334**	**352**	**355**	**374**	**348**	**333**	**6,05**
France	24360	26158	25990	26306	26812	27340	25845	23124	3,83

Cliquer sur l'image pour l'agrandir. ©Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)

Augmentation des délits aggravés

Sur la période 2016–2023, les forces de sécurité intérieure ont constaté 25 700 délits de refus d'obtempérer routiers en moyenne par an. Ces derniers ont légèrement diminué sur la période (-5%), avec une hausse entre 2016 et 2021, suivie d'une baisse de 2021 à 2023.

Près d'un refus d'obtempérer routier sur cinq est un délit aggravé, c'est-à-dire qu'ils exposent directement d'autres personnes à un risque de mort ou d'infirmité. En 2023, parmi les 4 900 refus d'obtempérer aggravés enregistrés, 90% mettent en danger des usagers de la route et 10% des agents de la police ou de la gendarmerie. La part de ces délits aggravés est passée de 16% en 2016 à 21% en 2023.

« 97% des personnes interpellée pour un refus d'obtempérer routier sont des hommes. »

Portrait-robot des fuyards

Rapportés à la population potentiellement concernée, ces refus d'obtempérer ne sont pas plus fréquents dans les grandes unités urbaines que dans les petites. Ainsi, les unités urbaines de 200 000 habitants et plus, enregistrent autant de refus d'obtempérer routiers relativement à leur population que les unités urbaines de seulement 5 000 à 10 000 habitants.

Par ailleurs, sur les données provenant des zones police, plus détaillées et représentant 53% des délits élucidés, on observe que 75% des personnes mises en cause sont âgées de 15 à 29 ans et 18% sont âgés de 30 à 44 ans.

Dans le même temps, 97% des personnes interpellée pour un refus d'obtempérer routier sont des hommes. Une proportion quasi stable depuis 2016. Enfin, 87% des personnes mises en cause par la police nationale sont de nationalité française, 8% sont des ressortissants de pays africains, 2% de l'Union européenne, 1% du reste de l'Europe, 1% d'Amérique et 1% d'Asie.

Jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende

Pour rappel, le refus d'obtempérer est défini par l'article L233-1 du Code de la route qui stipule que c'est

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

« le fait, pour tout conducteur, d'omettre d'obtempérer à une sommation de s'arrêter émanant d'un fonctionnaire ou d'un agent chargé de constater les infractions et muni des insignes extérieurs de sa qualité ».
Selon Lefebvre-Dalloz, « le délit est donc clairement constitué dès lors que trois conditions sont réunies. L'ordre donné par la police ou la gendarmerie doit être explicite. La qualité de l'agent doit être facilement reconnaissable grâce aux insignes et/ou à l'uniforme. L'absence d'arrêt du véhicule doit être clairement intentionnelle ».
Ce refus est puni de 2 ans d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende. En cas de de circonstance aggravante, le conducteur peut risquer jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende si le refus d'obtempérer a exposé un autre conducteur ou un piéton à un risque de morts ou de blessures de nature à entraîner une mutilation ou une infirmité permanente.

> « La sanction peut monter jusqu'à 7 ans d'emprisonnement et 100 000€ d'amende. »

Si c'est la vie ou l'intégrité physique d'un agent des forces de l'ordre qui a été menacée, la sanction monte à 7 ans d'emprisonnement et 100 000€ d'amende.
En complément, le refus d'obtempérer est sanctionné par la perte de six points sur le permis de conduire et, toujours selon les circonstances, le juge peut aussi prononcer une suspension de permis de conduire pour une durée maximum de 3 ans, l'annulation du permis de conduire, des travaux d'intérêt général, la confiscation du véhicule, un stage de sensibilisation à la sécurité routière…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Selon des circonstances strictement encadrées, policiers et gendarmes peuvent utiliser leurs armes lors d'un refus d'obtempérer © Gendarmerie de Vaucluse-Facebook

Refus d'obtempérer ou délit de fuite ?

Le refus d'obtempérer ne doit pas être confondu avec un délit de fuite. Ce dernier est constitué quand un automobiliste refuse de s'arrêter volontairement suite à un accident ou un dommage, et ce quelle que soit sa gravité, pour échapper à sa responsabilité.

Lors d'un contrôle d'alcoolémie ou de stupéfiants le délit de fuite est avéré lorsque le véhicule du conducteur incriminé s'est arrêté avant d'essayer de soustraire aux vérifications.

Un délit de fuite vous expose ainsi à 3 années d'emprisonnement et 75 000€ d'amende. Là aussi, votre permis de conduire pourra être suspendu pour une durée de 5 années au plus.

Usage de l'arme : mode d'emploi

Enfin, n'oublions pas qu'un policier ou un gendarme a la possibilité de faire usage d'une arme à feu face lors d'un refus d'obtempérer. Cet usage de la force doit cependant rester exceptionnel et strictement proportionné. Il est encadré par la loi du 28 février 2017 relative à la sécurité publique et le Code de la sécurité intérieure et l'article L435-1.

Dans le cadre d'un refus d'obtempérer, ces derniers peuvent notamment utiliser leur arme « lorsque des atteintes à la vie ou à l'intégrité physique sont portées contre eux ou contre autrui » ou « pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

immobiliser des véhicules dont les conducteurs n'obtempèrent pas à l'ordre d'arrêt et dont les occupants sont susceptibles de perpétrer, dans leur fuite, des atteintes à leur vie ou à leur intégrité physique ou à celles d'autrui ».

Cambriolages : à l'approche des vacances, les gendarmes de Vaucluse appellent à la vigilance



Face à la recrudescence de cambriolages sur certains secteurs et à l'approche des vacances, la gendarmedie de Vaucluse rappelle quelques conseils de prévention :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

- Verrouillez vos portes et ce même quand vous êtes chez vous.
- Ne laissez pas d'outils à disposition des délinquants, qui leur serviraient à entrer par effraction (pied de biche, tournevis, échelle).
- Ne postez pas en 'public' sur les réseaux sociaux que vous vous trouvez en vacances loin de chez vous.
- Demandez à votre voisin de confiance de récupérer régulièrement le courrier.
- Signalez tout comportement suspect dans votre quartier à la gendarmerie (au 17), en relevant si possible et sans prendre de risque le maximum d'informations.
- Si vous le pouvez, installez quelques équipements peu couteux que les voleurs détestent : éclairages à détection de mouvements, caméras connectées (ne filmant pas la voie publique), renforts aux volets, ampoules connectées pour simuler une présence.
- Utilisez le dispositif tranquillité vacances en vous signalant à la gendarmerie votre absence, par internet ou sur place. « Nous garderons un œil attentif sur votre domicile et saurons en cas d'intervention à votre adresse que vous ne vous y trouvez pas », explique la gendarmerie de Vaucluse.

Le lieutenant Vincent Bertin prend la tête du Peloton Autoroute d'Orange

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Le mardi 20 février dernier, le lieutenant Vincent Bertin a officiellement pris ses fonctions de commandant du Peloton Autoroute d'Orange. Il a été installé par le commandant de l'escadron départemental de sécurité routière (EDSR) de Vaucluse, le capitaine Arnaud Boque-Lazdinis.

La cérémonie s'est déroulée devant l'Arc de Triomphe d'Orange en présence de Yann Bompard, maire d'Orange, Philippe De Brion, secrétaire général de la sous-préfecture de Carpentras, et Valérie Andres, conseillère départementale.

Le lieutenant Vincent Bertin compte 33 gendarmes, hommes et femmes, sous ses ordres, afin d'assurer la sécurité des mobilités, principalement sur l'A7 entre Bollène et Avignon Sud et sur l'A9 entre Orange et Remoulins.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

©Adjudant David B. – Gendarmerie de Vaucluse